

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025 À 18 H 30**

**Présents :** Yoann GRALL (Maire), Marie ARNAUD, Dany BILLET, Jacques CLAVIER, Benjamin FACCHINI, Anne GROSMY, Jean-Louis LABICHE, Fleur LARRICHIE, Loïc LANGLOIS (*à partir des questions diverses*), Jean-Pierre ROBIN

**Représentés :** Francine LEYRIT (*Jean-Pierre ROBIN*)  
Edwige ROBINE (*Yoann GRALL*)

**Absents :** Emmanuel CHARRIER, Karine COSTA, Loïc LANGLOIS (*jusqu'aux questions diverses*), Benjamin ROBINEAU, Samuel TARIOT

**Secrétaire :** Jean-Pierre ROBIN



Les convocations à cette réunion ont été adressées à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux le 08 octobre 2025.

Le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2025 a été adopté à l'unanimité.



M. Jean-Pierre ROBIN a été désigné secrétaire de séance.

## SOMMAIRE

---

<b>A)</b>	<b>ASSURANCES.....</b>	<b>3</b>
<b>A1)</b>	<b>Maison incendiée au 26 rue de la Motte : acceptation du protocole d'accord transactionnel proposé par la SMACL Assurances.....</b>	<b>3</b>
<b>B)</b>	<b>FINANCES.....</b>	<b>4</b>
<b>B1)</b>	<b>Travaux de restauration de l'église Saint-Etienne : demande de subvention au département de la Vendée (<i>travaux complémentaires sur les voûtes et corniches</i>)</b>	<b>4</b>
<b>C)</b>	<b>URBANISME .....</b>	<b>6</b>
<b>C1)</b>	<b>Lotissement « l'Allée des Vergers » : cession des parties communes .....</b>	<b>6</b>
<b>D)</b>	<b>DECISIONS MUNICIPALES.....</b>	<b>7</b>
<b>E)</b>	<b>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.....</b>	<b>8</b>
<b>E1)</b>	<b>Retour sur le diagnostic salles des Roseaux et des Cigognes .....</b>	<b>8</b>
<b>E2)</b>	<b>Pause méridienne : intervention de l'association « Lire et faire Lire » .....</b>	<b>8</b>
<b>E3)</b>	<b>Passeport citoyen « le P'tit Cénéen » .....</b>	<b>9</b>
<b>E4)</b>	<b>Le marché du dimanche matin .....</b>	<b>9</b>

## **A) ASSURANCES**

### **A1) Maison incendiée au 26 rue de la Motte : acceptation du protocole d'accord transactionnel proposé par la SMACL Assurances**

Pour rappel, dans la nuit du 26 février 2025, un violent incendie a détruit la maison appartenant à la commune, située au 26 rue de la Motte à Bois-de-Céné, face à la mairie. Après enquête de gendarmerie, un suspect a été arrêté et incarcéré pour la mise à feu volontaire des lieux.

La commune est titulaire d'un contrat souscrit par la SMACL Assurances à effet du 01/01/2024.

Au titre du contrat liant la SMACL Assurances et la commune de Bois-de-Céné, les garanties acquises sont les suivantes :

- ↳ Garanties principales : dommages au bâtiment et au contenu ;
- ↳ Garanties annexes : démo/déblais, maîtrise d'œuvre, pertes d'usages, honoraires d'expert d'assuré

Il vous est proposé d'accepter le protocole d'accord transactionnel de la SMACL Assurances, à savoir le versement de la somme de 400 000 € au titre de l'évaluation du préjudice (somme globale, forfaitaire et définitive). Il est à noter qu'une franchise de 1 209 € est appliquée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- 1° ACCEPTE le protocole d'accord transactionnel de la SMACL Assurances, à savoir le versement de la somme de 400 000 € au titre de l'évaluation du préjudice (somme globale, forfaitaire et définitive), franchise de 1 209 € déduite.
- 2° DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**VOTE : ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **B) FINANCES**

### **B1) Travaux de restauration de l'église Saint-Etienne : demande de subvention au département de la Vendée (travaux complémentaires sur les voûtes et corniches)**

La très grande majorité des édifices religieux, soit plus de 300 en Vendée, appartient aux communes. Ils constituent un élément marquant de notre histoire, de notre patrimoine et de nos paysages.

L'église de Bois-de-Céné est un édifice inscrit aux Monuments Historiques depuis le 29 octobre 1926. Sa construction aurait commencé à la fin du XIVème siècle sur un site mérovingien. Sa particularité repose sur son clocher très élégant et la charpente médiévale qu'elle conserve cachée sous la couverture en ardoises. L'édifice présente également une diversité patrimoniale remarquable.

Très fragilisée au fil du temps, l'église a dû être fermée au public car la voûte menaçait de s'effondrer.

Pour rappel, la municipalité s'est associée avec la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription. La signature de la convention entre les deux institutions a été signée le vendredi 19 juillet 2019 pour une durée de 5 ans.

En juillet 2020, M. Pierluigi PERICOLO de Nantes a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de l'église.

Les premières tranches de travaux (ferme « *restauration clocher* » et optionnelles 02 « *sacristies nord et sud* » et 01 « *restauration transept et chœur* ») sont terminés. Les tranches optionnelles 03 « *restauration bas-côté sud et nef* » et 04 « *Restauration des intérieurs* » sont en cours.

Au cours de ces travaux, il a été constaté que la charpente située à proximité du clocher était fortement dégradée. Le remplacement de certains éléments de charpente a révélé que les plâtres intérieurs (voûtes et corniches) reposaient sur des bois déjà très dégradés. Ces désordres, non visibles lors du diagnostic initial, nécessitent aujourd'hui des travaux complémentaires de restauration.

Compte tenu de l'importance de cette opération, il est proposé de solliciter le Département de la Vendée pour une aide financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- 1° SOLLICITE le Département de la Vendée pour une participation financière aux travaux complémentaires de restauration de l'église Saint-Etienne de Bois-de-Céné (*voûtes et corniches*) pour un montant de 120 016,32 € HT, selon le plan de financement prévisionnel annexé.



### Plan de financement

Collectivité

Commune de Bois-de-Céné

Libellé opération :

Travaux supplémentaires sur voûtes et corniches

Dépenses			Recettes		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant	%
travaux sur voûtes en plâtre et corniches en staff Lefèvre	89 145,07 €	74,28%	DRAC	48 006,53 €	40,00%
Prolongation location échafaudages et parapluie Lefèvre	24 185,16 €	20,15%	Département	18 002,45 €	15,00%
Création trappes d'accès aux bas côtés Alain Coutant	1 282,14 €	1,07%			
Restauration portail entrée + mise en place d'un volet sur l'ouverture du clocher permettant l'accès au chéneau puis aux combles de la nef Cruard Menuiserie	524,90 €	0,44%	<b>Sous-total</b> <i>(en attente validation des financeurs)</i>	<b>66 008,98 €</b>	<b>55,00%</b>
Charpente	4 879,05 €	4,07%	Autofinancement	54 007,34 €	45,00%
<b>Total dépenses</b>	<b>120 016,32 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>120 016,32 €</b>	<b>100,00%</b>

- 2° DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**VOTE : ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## C) URBANISME

### C1) Lotissement « l'Allée des Vergers » : cession des parties communes

Le permis d'aménager concernant le lotissement « l'Allée des Vergers » (9 lots) a été accordé le 12/05/2022.

Les travaux étant achevés, l'Office Notarial « Vendée Littoral » de Jard-sur-Mer a contacté la commune afin de régulariser l'acte contenant la cession au profit de la commune des équipements communs au lotissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-vu le projet de convention de transfert entre la SAS MILLET Aménagement et la commune de Bois-de-Céné concernant la reprise des équipements communs du lotissement « l'Allée des Vergers » ;

- 1° ACCEPTE la reprise des équipements communs du lotissement « l'Allée des Vergers », composés d'une voie (AA 151), ainsi que différents réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité et éclairage public en souterrain, téléphone (*réseau souterrain desservant chaque lot et d'une voie*).
- 2° PRÉCISE que la longueur de la voirie du lotissement « l'Allée des Vergers » reprise dans le domaine communal s'élève à 110,88 mètres linéaires.
- 3° ACCEPTE les termes des conventions de transfert à la commune de Bois-de-Céné des équipements communs du lotissement « l'Allée des Vergers ».
- 4° ACCEPTE également la cession à titre gratuit à la commune de Bois-de-Céné de la moitié indivise de la parcelle cadastrée n° AA 41, appartenant à la SAS MILLET Aménagement, et n'ayant pas fait partie de l'assiette foncière du lotissement.
- 5° INDIQUE que les frais d'acte seront à la charge du lotisseur.
- 6° DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**VOTE : ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## D) DECISIONS MUNICIPALES

Par délibération du 25 mai 2020, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Conseil Municipal est informé en conséquence des marchés et avenants passés dans le cadre de cette délégation. Il s'agit d'une simple information. Le Conseil Municipal n'a pas à voter.

DCM 2025-10-001 13-10-2025	Budget assainissement	Station d'épuration : installation d'un groupe électrogène par la SAUR le 10/09/2025 en raison d'une coupure ENEDIS pour 613 € HT
DCM 2025-10-002 13-10-2025	Budget commune	Remplacement de l'axe de scie du lamier ROUSSEAU auprès de DUBOURG de Machecoul (44) pour 3544,90 € HT
DCM 2025-10-003 13-10-2025	Budget commune	Ecole publique : achat d'un jeu complet de toner pour le photocopieur auprès de SFERE du Poiré-sur-Vie (85) pour 547,92 € HT
DCM 2025-10-004 13-10-2025	Budget commune	La Farandole : remplacement du vitrage espace restauration auprès de MERCERON Cédric de Challans (85) pour 6 804 € HT – prise en charge par l'ASE à hauteur de 5 715,36 €
DCM 2025-10-005 13-10-2025	Budget commune	Local au 7 place des Trois Baronets : diagnostic termites, assainissement et performance énergétique réalisé par IMAGO de Challans (85) pour 208,33 € HT
DCM 2025-10-006 13-10-2025	Budget commune	Achat de protections auditives pour un agent de surveillance de la pause méridienne auprès de COTRAL Lab de Condé-en-Normandie (14) pour 274,97 € HT
DCM 2025-10-007 13-10-2025	Budget commune	Complexe sportif : achat de 20 tables, 1 chariot, 120 chaises pliantes et 10 mange-debout auprès de Net Collectivités (30) pour 5 958,95 € HT
DCM 2025-10-008 13-10-2025	Budget commune	Mairie : achat de 2 écrans, 1 serveur et 4 disques dur 2To auprès de Cybertek de Bordeaux (33) 791,36 € HT
DCM 2025-10-009 13-10-2025	Budget commune	Salle des Cigognes : installation d'une porte coupe-feu pour le local ménage confiée à MERCERON Cédric de Challans (85) pour 707,02 € HT
DCM 2025-10-010 13-10-2025	Budget commune	Réalisation du livret « le p'tit cénéen » confiée à Mme PIERRE Sabrina de Châteauneuf (85) pour 324 € HT
DCM 2025-10-011 13-10-2025	Budget commune	Complexe sportif : vin d'honneur pour l'inauguration du 27/09/2025 attribué à Gar' Mitonne de la Garnache (85) pour 1 114,50 € HT
DCM 2025-10-012 13-10-2025	Budget commune	Démolition des maisons situées au 24 et 26 rue de la Motte confiée à MURAIL TP de Bois-de-Céné (85) pour 68 970,75 € HT
DCM 2025-10-013 13-10-2025	Budget assainissement	Station d'épuration : fourniture et pose d'une membrane de vanne à écrasement sur préleveur de sortie réalisée par la SAUR (85) 365 € HT
DCM 2025-10-014 13-10-2025	Budget commune	Pause méridienne : achat d'une armoire à pharmacie double portes auprès de SECURIMED de Cappelle-la-Grande (59) pour 209,35 € HT
DCM 2025-10-015 13-10-2025	Budget assainissement	Station d'épuration : achat de 5m <sup>3</sup> de chlorure ferrique auprès de BRENNTAG de Genas (69) pour 3 661,65 € HT

## **E) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **E1) Retour sur le diagnostic salles des Roseaux et des Cigognes**

Dans le cadre d'un projet d'installation photovoltaïques en toiture des salles municipales Roseaux et Cigognes, la mairie a confié à IDRB Structures la réalisation d'une étude technique sur les structures existantes.

#### **SALLE ROSEAUX**

La charpente est dans un **état moyen**, les matériaux sont généralement dans un état de vieillissement naturel et présente des désordres, comme l'**altération du bois due à des attaques d'agents biologiques**, et des **gerces**.

#### **CAPACITÉ PORTANTE DES CHARPENTES**

**Les fermes traditionnelles apparaissent sous dimensionnées aussi bien à l'état existant que pour recevoir des surcharges de panneaux photovoltaïques.** Des renforcements structurels seront à prévoir.

#### **SALLE CIGOGNES**

La charpente présente un **état moyen**, avec des matériaux sont dans un vieillissement naturel. Cependant, **les pannes présentent des fléchissements**, et les assemblages goujonnés des fermes au niveau des murs apparaissent parfois desserrés.

#### **CAPACITÉ PORTANTE DES CHARPENTES**

**L'ensemble des charpentes sont sous-dimensionnées aussi bien à l'état existant que pour recevoir des surcharges de panneaux photovoltaïques.** Des renforcements structurels seront à prévoir.

**En l'état, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques n'est pas faisable** car les charpentes existantes ne sont pas conformes aux normes actuelles et présentent des désordres. Des travaux structurels seront à prévoir.

### **E2) Pause méridienne : intervention de l'association « Lire et faire Lire »**

Deux bénévoles intervenaient jusqu'à présent sur le temps du midi pour proposer des séances de lecture aux enfants. Ces deux personnes ont fait part de leur souhait d'arrêter.

La municipalité, soucieuse de maintenir cette activité très appréciée des enfants, souhaite poursuivre cette action. Une demande sera adressée à l'association *Céné Livres* et un article paraîtra dans le prochain bulletin municipal afin de faire appel à de nouveaux bénévoles souhaitant s'impliquer dans cette activité.

**E3) Passeport citoyen « le P'tit Cénéen »**

Dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le comité de pilotage travaille à la création d'un passeport pour les élèves du CE2 au CM2.

Le « P'tit Cénéen » a pour objectif de valoriser la participation des enfants à diverses actions citoyennes et éducatives.

Le document est actuellement en cours de conception, avec une validation prévue début décembre, pour une distribution aux enfants en janvier.

Les actions proposées porteront notamment sur la découverte de la commune, le devoir de mémoire, la sensibilisation à la citoyenneté..., en partenariat avec les enseignants, la CAL, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et la protection civile.

Un logo spécifique « Le p'tit Cénéen » a été créé pour identifier ce dispositif.

Un système de récompenses sera mis en place pour encourager la participation.

**E4) Le marché du dimanche matin**

Plusieurs commerçants présents sur le marché du dimanche matin ont informé la municipalité de leur décision de se retirer, en raison d'une fréquentation insuffisante.

Afin de maintenir le marché, il est nécessaire de rechercher de nouveaux commerçants susceptibles de venir s'y installer.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Jean-Pierre ROBIN  
Secrétaire de séance

Yoann GRALL  
Maire



